

PEV'Mel, une ligne de covoiturage virtuelle entre la Communauté de Communes Pévèle Carembault et la Métropole Européenne de Lille

Action opérationnelle ciblée sur un mode de déplacement

Où ?

Communauté de Communes Pévèle Carembault (95 000 habitants)

Département du Nord

Qui ?

Les habitants salariés amenés à emprunter l'axe Orchies-Villeneuve d'Ascq-Lille pour les déplacements domicile-travail

Quand ?

L'action été lancée officiellement lors de la semaine de la mobilité en septembre 2019

Avec qui ?

Portage par la Communauté de Communes Pévèle Carembault qui n'est pas Autorité Organisatrice de Mobilité mais qui assure les volets communication, animation et aménagement des stations.

Partenaires :

- La Métropole Européenne de Lille s'engage à être particulièrement active

Comment procéder ?

Moyens financiers

La CCPC a répondu à l'appel à projet French mobility de l'ADEME dont un des critères d'attribution est que les projets soient basés sur une coopération entre EPCI. Le projet a ainsi bénéficié d'un soutien de 100 000 euros par l'ADEME pour financer à 100% l'AMO pour les volets communication, animation et mobilier, jalonnement.

Moyens humains

Recrutement d'un chargé de mission mobilité.

Moyens techniques

Plaquettes de communications vers les ambassadeurs et covoitureurs potentiels

sur les questions de gouvernance du service et d'aménagement des stations sur son territoire.

- Hauts-de-France Mobilités a parmi ses missions de développer le covoiturage courte distance sur le territoire, notamment grâce à son outil pass pass covoiturage. Leur rôle porte sur l'interopérabilité des outils numériques et sur l'animation du service auprès des entreprises et citoyens du territoire.

- Ilévia, chargé de l'exploitation du réseau de transports en commun de voyageurs sur la MEL dans le cadre d'une concession de service public a déployé une nouvelle offre en janvier 2019 incluant un service de covoiturage quotidien. Son rôle est de travailler à l'interopérabilité des outils numériques et d'animer le service auprès des zones d'activités prioritaires de la MEL

- I-Viatic accompagne les projets d'innovation dans le domaine de la mobilité des voyageurs. L'organisation a appuyé la structuration du projet et de la candidature à l'AMI French Mobility, puis assure l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du projet auprès de la communauté de communes Pévèle Carembault.

Contexte / historique de la mise en place de la démarche

70% de la population active de la communauté de commune Pévèle-Carembaut travaille en dehors du territoire dont 80% sur le territoire de la MEL, ce qui concourt à des problèmes de congestion quotidiens au niveau des accès à Villeneuve d'Ascq (Parc de la Haute-Borne, Parking relais des 4 Cantons) et Seclin (Zone du CRT).

PEV'MEL s'inscrit dans la continuité des Assises de la mobilité avec la volonté favoriser la mise en œuvre par les territoires de projets de mobilités quotidiennes, durables et inclusives.

En 2017, La MEL et la CCPC ont signé une délibération de coopération sur plusieurs axes dont la mobilité. Une des thématiques de travail est l'expérimentation de lignes de covoiturage entre les deux territoires.

Un comité technique est mis en place fin 2018. En 2019, une rencontre est organisée entre les maires concernés par les lignes ainsi qu'un Comité de pilotage de lancement pour définir la gouvernance, s'accorder sur les stations, les points de rencontre à matérialiser et valider les coûts.

L'idée conductrice est de proposer un parcours intégré à l'utilisateur grâce à une présentation unique des offres existantes sur le territoire concerné ainsi qu'une animation mutualisée entre les différentes autorités organisatrices et opérateurs.

Le projet porte sur plusieurs axes :

- un axe « numérique » pour sécuriser la relation et assurer l'interopérabilité des données entre passpass.covoiturage.fr et l'application de covoiturage dynamique de Transpole, l'opérateur de transports de la MEL.
- un axe « aménagement de lignes » qui s'appuie sur les principales routes départementales et l'aménagement de places de stationnement dédiées dans les centres-bourgs et d'aires de covoiturage sur le tracé des lignes dont les gares de Templeuve et Orchies.
- un axe « animation » réparti entre la MEL qui démarche les zones d'entreprises et la CCPC qui en amont valorise la solution covoiturage auprès des communes.

Ce projet s'articule avec l'ensemble de la politique mobilité de la CCPC : complémentarité avec les pôles d'échanges intermodaux, schéma directeur cyclable, Navette Pév'ailles qui permet un rabattement gratuit en transport collectif vers les gares.

A terme, l'objectif est qu'il y ait 4 lignes virtuelles vers les stations de métro avec parking-relais : CHR, 4 cantons, ... avec des points d'arrêts pour covoiturage et une communication pour intégrer les entreprises dans la démarche.

Détail de l'action

Les covoitureurs doivent s'inscrire sur Passpasscovoiturage, rejoindre la communauté PevMEL et renseigner leur parcours.

Dans un premier temps, un test a été organisé avec des ambassadeurs volontaires au sein d'entreprises avant une communication grand public.

Des récompenses sont distribuées lors des inscriptions pour inciter les covoitureurs (conducteurs et passagers) : pare-soleil, chargeurs de téléphone, support de téléphone, stickers à installer sur le pare-brise pour avoir le droit d'utiliser les places. Les places dans les équipements communautaires seront attribuées sous forme de jeu concours dont le format reste à définir. De son côté, et en complémentarité, la MEL a proposé des animations pour faire évoluer les habitudes de mobilité, notamment sur les zones d'activités de la Haute-Borne et du CRT.

LES BILAN DE L'ACTION

Un premier recrutement d'ambassadeurs a eu lieu à l'été 2019 pour tester la ligne et remonter les points forts et points faibles.

86 places de stationnement dédiées au covoiturage ont été réalisées pour la réalisation des 3 premières lignes sans aucune consommation d'espace agricole.

Des travaux importants autour de la gare de Templeuve empiètent déjà sur le stationnement et retardent pour le moment l'aménagement de places dédiées au covoiturage. En revanche, il y en a désormais en gare d'Orchies.

Les lignes sont dédoublées entre Orchies et 4 cantons en passant par Cysoing, Bouvines ainsi que Templeuve et Fretin... Une autre relie Orchies et l'A1 en passant par Pont-à-Marcq et Avelin. Une dernière sera effectivement lancée à l'ouest du territoire vers le CHR début 2020.

CONTACTS

Magalie Boyez Fourmestraux
Directrice Adjointe

Pôle Aménagement du territoire et mobilité
7, rue Nationale - Pont à Marcq
Tél. : 03 20 79 91 63 ou 06 79 52 41 29
www.pevelecarembault.fr

Centre ressource régional en écomobilité,
animé par Droit au vélo - ADAV
et En Savoir plus
Tél : 03 20 52 97 58
contact@ecomobilite.org
www.ecomobilite.org